

Séance du : 14 mars 2016

n° 12/2016

L'an deux mille seize, le quatorze mars à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Sandrine VALETTE.
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Alain BOUSQUET, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Marc MENGAUD, Serge OURLIAC, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

M.DUTECH à D.VIENNE, P.FRAISSE à P.ESPUNY, J.L.GOUXETTE à A.ITIER, P.IZARD à G.DARNAUD, J.C.LANDET à P.POUNT-BISET.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 35

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.
Mrs Guy DARNAUD, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE.

Excusés :

Mmes Nicole DANJOU, Nicole DURY, Sophie MANIAGO, Patricia RUIZ.
Mrs Michel BROUSSE, Etienne CRESPIY, François DEMANGEOT, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Philippe SOL.

Objet : Vote du budget primitif 2016 du GAL des Terroirs du Lauragais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Monsieur le Président indique que le budget primitif 2016 a été établi sur la base du Débat d'Orientation Budgétaire du 1^{er} février 2015 et validé par le Bureau réuni le 15 février 2016. Ce budget tient compte de la mutualisation des services avec le GAL des Terroirs du Lauragais permettant l'attribution de subventions Leader et des restrictions budgétaires liées à la perte graduelle de subventions d'ingénierie.

Monsieur le Président cède la parole à M. de PERIGNON, rapporteur du budget, qui présente les différents éléments pris en compte pour l'élaboration de ce budget primitif 2016 :

- Des charges à caractère général couvrant :
 - o Les dépenses administratives courantes
- Des charges de personnel (masse salariale, frais de déplacement)
- Des dépenses d'investissement liées principalement à l'achat d'un ordinateur
- Des restes à réaliser en dépenses liés au renouvellement de matériel informatique
- Les contributions des communautés de communes membres et du PETR du Pays Lauragais
- La contribution Leader.

Concernant le GAL des Terroirs du Lauragais porté par le PETR du Pays Lauragais depuis la validation de la candidature au 9 juillet 2015 (budget annexe intégré depuis le 1^{er} janvier 2015 au budget principal du PETR), il est proposé d'établir le taux de contributions à 0.26 €/habitant. Ces participations seront appelées après le vote du budget primitif du budget annexe.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Président appelle l'assemblée à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

Budget Annexe : budget du GAL des Terroirs du Lauragais

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 300 €	1 300 €
Fonctionnement	109 627 €	109 627 €
Total	110 927 €	110 927 €

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54


Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Le budget primitif du budget principal est joint en annexe.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 14 mars 2016

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the right end, and a small loop at the top right.

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr